

Raison sociale de l'émetteur :

UCAR

Société Anonyme

Au capital de 4 705 084,80 Euros

Siège social : 10 rue Louis Pasteur, 92100 Boulogne Billancourt

432 028 173 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 DECEMBRE 2017 : COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES

Boulogne Billancourt, le 22 décembre 2017

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires d'UCAR s'est réunie le 21 décembre 2017 au siège de la société, à Boulogne-Billancourt, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT, Président du Conseil d'Administration.

A la date de l'assemblée, le nombre total d'actions ayant droit de vote s'élevait à 1 738 178 pour un nombre total de droits de vote exerçables de 3 145 460 et un nombre total de droits de vote théoriques de 3 149 906.

Lors de cette assemblée générale, les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 1 349 120 actions (77,6% des actions ayant le droit de vote) et 2 503 742 droits de vote (79,6% des droits de vote).

Toutes les résolutions ordinaires et extraordinaires soutenues par le Conseil d'administration ont été adoptées à une large majorité, dont notamment :

- La nomination de deux nouveaux administrateurs
- L'approbation de l'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions consenti par UCAR SA au profit de sa filiale détenue à 100% Société Nouvelle de L'Estey, cet apport partiel d'actif ayant pour objectif de regrouper les actifs digitaux du Groupe UCAR au sein de sa filiale détenue à 100% Société Nouvelle de l'Estey

[Détail des votes sur la page suivante](#)

Résultats des votes

Résolution	Pour (% des DDV)	Contre/abstention (% des DDV)
A titre ordinaire		
1ere résolution : Nomination de Madame Tiphaine PUERTO en qualité de nouvel administrateur	99,6%	0,4%
2e résolution : Nomination de Madame Laurène PUERTO en qualité de nouvel administrateur	99,6%	0,4%
3e résolution : Pouvoirs pour formalités	99,6%	0,4%
A titre extraordinaire		
4e résolution : Approbation de l'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions consenti par UCAR SA au profit de sa filiale Société Nouvelle De l'Estey	100,0%	0,0%
5e résolution : Pouvoirs pour formalités	100,0%	0,0%

A propos d'UCAR

Fondé en 2000, UCAR est un spécialiste de la location de véhicules courte durée de proximité, positionné pour répondre aux nouveaux modes de consommation de l'automobile. Face à l'évolution des modes de vie urbains, à la baisse du pouvoir d'achat, et à une prise de conscience écologique croissante, l'offre innovante d'UCAR est basée sur :

- Des tarifs transparents et des prix bas toute l'année
- La proximité, avec un développement accéléré du réseau axé sur la franchise
- La qualité de service et la convivialité
- Le développement de réseaux alternatifs : concessionnaires automobiles, ventes en ligne...

UCAR regroupe près de 100 collaborateurs directs et 500 personnes travaillant dans l'ensemble des réseaux (franchisés et collaborateurs franchisés). Le Groupe est présent en France avec 350 agences et une flotte de près de 7 000 véhicules. En 2016, le volume d'affaires sous enseigne UCAR et réseaux associés est de 85 M€. UCAR est coté sur Euronext Growth Paris (FR 0011070457 – ALUCR) depuis le 6 juillet 2011.

Contacts Presse et Investisseurs

UCAR finance@ucar.fr

